

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 67 (1972)
Heft: 3-fr

Artikel: Pourquoi le Vanil Noir
Autor: Goeldlin, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourquoi le Vanil Noir?

L’Ecu d’or, dont la vente a déjà permis de sauvegarder ou de restaurer plusieurs fleurons irremplaçables de notre patrimoine culturel ou naturel, sera offert au public helvétique, en 1972, pour permettre l’agrandissement d’une réserve naturelle dont le noyau existe déjà, le Vanil Noir.

Ce haut lieu connu des naturalistes depuis fort longtemps, en raison surtout de l’exceptionnelle richesse de sa flore, se trouve situé aux confins des cantons de Fribourg et de Vaud, non loin de la frontière bernoise. Jugé d’importance nationale par la Commission ad hoc, ce site grandiose est inscrit dans «l’inventaire des paysages et des sites naturels d’importance nationale qui méritent d’être protégés». Le périmètre, délimité par la commission, couvre un territoire chevauchant les communes fribourgeoises de Grandvillard et Charmey, et les communes vaudoises de Château-d’Œx et Rougemont.

Mais constater la valeur naturelle d’une région est une chose, prendre des mesures en vue de sa protection en est une autre. Pour quelles raisons les organismes de protection de la nature et du patrimoine se préoccupent-ils de la sauvegarde d’un site resté inaltéré au cours des siècles et dont les communes ont su, à ce jour, maintenir l’intégrité? Ce sommet d’accès difficile, voire dangereux, ne parvient-il pas à se protéger par lui-même? Malheureusement rien n’est moins certain, car notre civilisation s’est emballée et tout évolue aujourd’hui à un rythme atterrant. L’état d’esprit même de notre génération s’est profondément modifié. L’homme de nos villes ne connaît plus la terre ni ses lois. Son désir d’évasion, son aspiration à fuir l’étouffement des cités, les moyens mécaniques perfectionnés dont il dispose, entraînent une colonisation de plus en plus effrénée des lieux même les plus sauvages. L’ignorance des plus élémentaires lois écologiques et la convoitise que suscitent les trésors de la nature ont déjà entraîné la disparition irrémédiable et la raréfaction angoissante d’une foule d’espèces animales et végétales. Quant aux richesses minérales, il n’est pas un fossile, un cristal de roche accessible qui n’ait été emporté ou simplement détruit à coups de marteau. Le saccage est sans borne.

Il n’y a pas longtemps, les pentes herbeuses des Pré-alpes abritaient encore l’edelweiss à foison; le cyclamen, le sabot de Vénus ou le chardon bleu s’y rencontraient fréquemment. Aujourd’hui, seuls quelques rochers inaccessibles ou taillis inextricables les abritent encore. Ces joyaux doivent principalement leur raréfaction aux cueillettes abusives. L’homme d’aujourd’hui a oublié que le plus bel écrin d’une fleur

reste incontestablement la nature. L’abondant rhododendron lui-même voit son habitat rétrécir comme peau de chagrin.

Mais un autre danger, non moins grave, menace nos pentes au sol vulnérable: le surpacage des pâtrages par les ovins. Nous n’avons pas le droit d’ignorer les enseignements de l’histoire qui nous montrent avec évidence que ce ravissant mammifère qu’est le mouton peut alternativement être l’ami ou l’ennemi de l’homme. En petits troupeaux exploités extensivement, il nous pourvoit en viande, laine et produits laitiers savoureux. Sa mise en valeur intensive, en vue d’un profit à court terme, signifie au contraire ruine de la végétation, érosion catastrophique des sols. Moutons et chèvres ont largement contribué à la destruction du sol ibérique et à l’érosion lamentable du bassin méditerranéen. Chez nous, cette menace n’est pas négligeable si l’on songe par exemple qu’en quelques années le cheptel de petit bétail vaudois a doublé!

Mentionnons enfin que les tirs de l’armée dans le massif des Vanils ne contribuent en aucun cas à la prospérité des troupeaux de chamois ou de bouquetins de cette région!

Sur Fribourg, la réserve naturelle du Vanil Noir comprend aujourd’hui une réserve botanique, constituée grâce aux mesures de protection arrêtées par le Conseil d’Etat fribourgeois, le 22 avril 1966. Les limites de cette réserve sont mentionnées sur le croquis ci-inclus. En outre, la Ligue suisse pour la protection de la nature est parvenue à acquérir, en premier lieu, la moitié environ du vallon des Mortheys. A cet achat vinrent s’ajouter, en 1968, le pâturage de Bounavalette, puis, en 1969, celui de Bounavaux. Sur le versant vaudois la réserve ne comprend pour l’instant que le pâturage des Bimis. Mais la LSPN projette l’achat du pâturage de Doréna et les pourparlers avec l’actuel propriétaire sont déjà fort avancés. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que la réserve du Vanil Noir puisse former une entité écologique viable.

Puisse notre génération prendre conscience à temps qu’il vaut la peine d’investir dans des valeurs immatérielles irremplaçables telles que les précieuses associations végétales des Mortheys, les troupeaux libres de bouquetins du massif, ou l’incomparable beauté d’un site encore intact. Demain, nos enfants nous remercieront peut-être d’avoir eu la sagesse de préserver un ruisseau d’eau fraîche, un peu d’air pur, une parcelle esthétique de nature, en bref, une possibilité d’évasion, voire de survie.

*Pierre Goeldlin,
Musée zoologique de Lausanne*